



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

PROJET DE LOI DE FINANCES 2015

Intervention de Michel Sapin
Ministre des Finances et des Comptes publics

Bercy
1^{er} octobre 2014

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13



Mesdames et messieurs,

Comme je m'y étais engagé le 10 septembre dernier lors de la présentation du cadrage général de cet exercice budgétaire, nous nous retrouvons avec Christian Eckert pour vous en livrer le détail.

Ce projet de loi de finances pour 2015 est dans la droite ligne des engagements pris au printemps, qui sont respectés, tant sur les mesures de maîtrise des dépenses, que sur les mesures destinées à permettre à notre pays de retrouver plus de croissance et d'emploi, avec le Pacte de responsabilité et de solidarité.

La situation est plus difficile, en France mais également en Europe, mais nous avons un cap et nous nous y tenons : ce projet de budget met en œuvre l'ensemble des décisions annoncées au printemps.

Aujourd'hui, à nouveau, je souhaite vous tenir un discours de vérité et de volonté : vérité sur la situation économique et budgétaire que nous affrontons, volonté de mettre en œuvre les décisions annoncées pour redresser le pays.

* * *

Vérité sur la situation économique et budgétaire tout d'abord.

Après avoir surmonté la crise du système bancaire puis celle de la dette dans la zone euro, notre zone monétaire est confrontée à une période de croissance faible, alors même qu'elle n'a toujours pas retrouvé le niveau d'activité qu'elle connaissait il y a six ans.

L'inflation atteint ses plus bas niveaux historiques (+0,3% en septembre pour la zone euro) et ne retrouvera qu'à l'horizon 2017 sa cible proche de 2%, malgré les décisions sans précédent prises par la Banque centrale Européenne.

Cette situation pèse sur la capacité de nos économies à résorber leurs déséquilibres économiques et celle de nos Etats mais également des acteurs économiques – ménages et entreprises – à se désendetter.

Enfin, le chômage reste à des niveaux dramatiquement élevés et dépasse les 10%, et même 20% chez les jeunes, dans la moitié des Etats membres.

De nouveaux risques se font jour, notamment géopolitiques, qui pourraient ralentir la reprise. D'autres facteurs à l'inverse l'accompagneraient. La dépréciation récente de l'euro et la baisse du prix du pétrole vont ainsi dans le bon sens.

Quel doit être dans ce contexte la politique économique adaptée ? La politique monétaire doit continuer à soutenir la demande, comme elle le fait. Les réformes structurelles doivent continuer à accroître le potentiel de nos économies. Et enfin, le rythme de consolidation budgétaire doit être adapté à la situation économique. C'est d'ailleurs, ce que nous disent les observateurs internationaux et ce que j'ai entendu au G20.

Dans ces conditions, la reprise en zone euro devrait enfin être au rendez-vous cette année, après deux ans de récession, avec des conditions financières qui se sont assouplies et une consolidation budgétaire plus réduite en 2014 qu'en 2013. Mais le rythme de croissance reste encore très en



deçà de ce qu'il devrait être, quand les efforts de redressement des déséquilibres européens continuent de peser.

Nous avons voulu être prudents sur notre scénario pour la France.

- La croissance sera encore très limitée en 2014, +0,4%, comme je l'avais indiqué il y a quelques semaines. Elle ne commencera à accélérer que très progressivement à partir de l'an prochain, à 1% en 2015.

- L'inflation, faible en 2014 (à 0,6%, et même 0,5% hors tabac, après 0,9% en 2013), ne se redressera que lentement, à 0,9% en 2015.

N'en déplaise à certains qui le qualifieraient d'optimiste, ce scénario est identique à celui de l'OCDE publié à la mi-septembre et même inférieur au dernier Consensus des économistes, publié au mois de septembre.

* * *

1% en 2015, ce n'est évidemment pas assez. Retrouver plus de croissance et d'emploi, c'est un impératif social, c'est aussi un impératif pour réduire nos déficits et stabiliser notre dette.

Je veux dire à cet égard quelques mots sur la dette, puisque l'INSEE a publié hier des chiffres qui indiquent que nous avons dépassé 2000 Mds d'euros de dette publique.

La dette publique que nous subissons aujourd'hui a augmenté de près de 1000 Mds entre 2002 et 2012 : mille milliards d'euros de dette supplémentaire en dix ans seulement, dont 600 entre 2007 et 2012 !

La vérité sur les finances publiques, c'est aussi que nous avons trouvé en 2012 un déficit public alors supérieur à 5 % et qu'il y serait encore si nous n'avions pas pris les mesures de redressement que la situation exigeait de nous. Avec ces niveaux de déficit, la dette ne peut pas baisser toute seule !

Je ne reviens pas sur le reste de la situation – j'ai déjà évoqué le chômage et la compétitivité dégradée de nos entreprises, avec un déficit de notre commerce extérieur qui s'était creusé sans discontinuer tout au long des 10 années qui ont conduit de 2002 à 2012.

* * *

Depuis le début de la législature, le Gouvernement et la majorité ont pris leurs responsabilités. Nous avons fait face, avec une stratégie économique qui repose sur deux piliers.

Le premier pilier, ce sont les politiques d'emploi, d'investissement et de croissance. Nous avons agi sur tous les leviers - les emplois d'avenir, la loi de sécurisation de l'emploi, la réforme de la formation professionnelle, le nouveau programme d'investissements d'avenir – et nous continuons. Nos entreprises ont besoin d'être plus compétitives pour recréer de l'emploi et investir. Elles bénéficient déjà de 11 milliards de CICE cette année. Le Parlement a voté la première étape du Pacte avant l'été. En 2015, ce sont 5,5 milliards d'euros d'allègements du coût du travail et 1 milliard d'euros de diminution de la C3S qui seront mis en œuvre et qui, avec la seconde tranche du CICE, amplifiera l'effort à destination des entreprises de 12 milliards d'euros. Ce sont autant de marges pour qu'elles puissent embaucher, former leurs salariés, moderniser leur outil de production. Aux entreprises, maintenant, de passer à l'acte !



Le second pilier c'est l'assainissement de nos finances publiques, que nous menons en parallèle aux efforts de compétitivité. Les mesures que nous avons adoptées depuis 2012 ont déjà produit des effets même si la faible croissance masque en partie les résultats obtenus : le déficit structurel, qui traduit les déséquilibres de nos comptes, corrigés du cycle économique, aura été quasiment divisé par deux entre 2011 et 2014. Il atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2001 : il faut le répéter, les efforts que nous avons demandés aux Français portent leurs fruits car, en une demi-législature, nous avons déjà résorbé les déséquilibres accumulés pendant 10 ans entre 2002 et 2012. Si donc « faute professionnelle » il y a, comme j'ai pu le lire cette semaine, elle n'est pas de notre côté, elle incombe à nos prédécesseurs quand, au contraire, nous agissons avec responsabilité et lucidité.

* * *

C'est en cohérence avec cette stratégie que nous vous présentons aujourd'hui le PLF et la trajectoire pluriannuelle de finances publiques.

Malgré le contexte économique défavorable, le Gouvernement maintient la stratégie économique présentée au printemps et respecte ses engagements :

L'effort de maîtrise de la dépense sera intégralement respecté, avec un plan de 50 Md€ d'économies sur 2015-2017, dont 21Md€ en 2015. La dépense publique progressera à un rythme équivalent à celui prévu au printemps : de 1,4% en valeur en 2014 puis 1,1% en 2015, contre plus de 3% par an en moyenne entre 2002 et 2012. J'y reviendrai.

L'ensemble des mesures annoncées en faveur de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi seront intégralement mises en œuvre et selon le calendrier prévu. La montée en charge du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et le déploiement du Pacte de responsabilité et de solidarité représenteront une baisse de prélèvement sur les entreprises de plus de 40 Md€ à l'horizon 2017. Nous allons ainsi restaurer pour les entreprises l'équivalent des marges perdues entre 2007 et 2012. Dans le même temps nous poursuivrons la baisse de l'impôt sur le revenu des ménages à revenus modestes et moyens, comme nous nous y étions engagés.

Nous avons dans le même temps pris la décision d'adapter le rythme de réduction des déficits à la situation macroéconomique du pays. Il me semble utile de m'expliquer sur ce point.

Notre politique économique ne change pas, mais le déficit se réduira plus lentement que prévu du fait des circonstances économiques. Nous ne cherchons pas à compenser les effets de cette croissance et de cette inflation plus faibles que prévues.

Les spécialistes pourront aussi noter que la réduction de notre déficit structurel sera comptablement moindre qu'au printemps. Cet ajustement est aujourd'hui évalué à 0,2 point de PIB en 2015.

Cette révision de l'effort structurel tient à la conjonction d'effets comptables (changement de système de comptabilité européen, révision de la croissance potentielle) mais également à la faible inflation.

Faudrait-il, dans une situation économique difficile, faire plus d'effort parce que la mesure de nos efforts se dégrade ? Cette discussion nous l'aurons avec nos partenaires européens, dans les semaines qui viennent. Elle est, je crois, légitime.

Nous assumons le sérieux budgétaire, nous refusons l'austérité. La conséquence, c'est que le déficit baissera de -4,4% en 2014 à 4,3% en 2015 et retournera sous les 3% en 2017.



Ce projet de loi de finances et le projet de loi de programmation qui l'accompagne tracent une perspective de réduction de nos déficits publics à un rythme qui prend en compte la croissance. Pour autant, ils ne remettent pas en cause les objectifs d'économies que nous avons fixés : 21 milliards d'euros en 2015, 50 milliards d'euros sur trois ans.

J'insiste sur l'importance de ces économies car c'est grâce aux économies que nous pouvons financer les baisses de prélèvements, en particulier la réforme du bas de barème de l'impôt sur le revenu que nous vous proposons.

C'est grâce aux économies que nous redonnons 3,2 milliards d'euros aux ménages moyens et modestes.

C'est grâce aux économies que nous faisons bénéficier 9 millions de foyers fiscaux d'une baisse de leur charge fiscale. C'est grâce aux économies que nous faisons sortir de l'impôt ou nous évitons d'y faire entrer 1 million d'entre eux. C'est ainsi que l'an prochain pour la première fois depuis 5 ans, la part des prélèvements dans la richesse nationale baissera.

C'est grâce aux économies que nous retrouvons des marges de manœuvre pour financer nos priorités : la jeunesse, l'avenir, l'emploi, la solidarité et la sécurité, y compris la défense. Le service public ne peut indéfiniment vivre à crédit ! Et la première condition du maintien d'un service public de qualité, d'un modèle social protecteur –je le dis avec force- c'est un financement pérenne, qui soit assumé par nous aujourd'hui et non par nos enfants demain.

La bonne gestion de l'argent public est due à tous les Français mais elle est due plus particulièrement à ceux qui ne possèdent rien car le service public est leur unique patrimoine.

Ce sont ces choix stratégiques que nous mettons en œuvre à travers les économies du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale :

- Sur l'Etat et ses agences, 19 milliards d'euros en trois ans, dont 7,7 milliards dès 2015 ; Les dépenses des ministères diminueront ainsi de 1,8 milliard d'euros par rapport au dernier budget 2014.
- Sur les collectivités locales, 3,7 milliards d'euros d'économies par an pour un total de 11 milliards d'euros ;
- Sur l'assurance-maladie, 10 milliards d'euros, dont plus de 3 milliards dès 2015 qui vous ont été présentés lundi ;
- Enfin, les autres organismes de protection sociale apporteront le solde des économies, pour plus de 6 milliards d'euros en 2015.

Toutes les administrations publiques sont donc concernées, mais il est clair que l'Etat montre l'exemple.

Pour l'Etat et ses agences, tous les leviers d'économies ont été mobilisés pour parvenir à ce résultat sans précédent :

- 1,4 milliards d'euros d'économies sur la masse salariale, en s'appuyant notamment sur la stabilisation des effectifs ;



- 2,1 milliard d'euros d'économies sur les dépenses, essentiellement de fonctionnement, avec par exemple la rationalisation des achats et de la politique immobilière de l'Etat ;
- 2,4 milliards d'euros sur les dépenses dites d'intervention, avec, derrière chaque économie, un vrai choix de réforme de l'Etat et de modernisation du service public ;
- Enfin 1,9 milliard d'euros sur les agences de l'Etat et les opérateurs.

Ces économies sont décisives pour notre crédibilité vis-à-vis des français, comme vis-à-vis des européens et des observateurs extérieurs. Elles seront réalisées en totalité pour poursuivre la réduction du déficit et financer les baisses d'impôts.

*
* *

C'est l'engagement que nous avons pris et que nous respectons aujourd'hui. C'est l'orientation qui avait été fixée au printemps et que nous mettons en œuvre dans ce projet de budget : malgré la difficulté de la situation, réaliser les économies prévues, tenir les engagements pris en direction des entreprises et des ménages.

Notre pays a besoin de préparer l'avenir, de financer ses priorités, de surmonter ses difficultés économiques, et c'est en tenant fermement le cap fixé que nous y parviendrons. Ce projet de budget nous en donne les moyens.